

## TRAVAUX RUE D'AUGE

En **septembre 2024**, le chantier de la rue d'Auge s'achèvera.

Après 3 ans de travaux, le réaménagement et l'embellissement de la rue touchent à leur fin.

De la place de la Gare jusqu'à la Demi-lune, les travaux d'aménagement de voirie vont perturber les circulations.

Pour votre sécurité, nous vous demandons d'être vigilants et de respecter les contraintes de stationnement et de circulation (cf pages suivantes).



### VOTRE CONTACT

Cyril Lamboley, médiateur travaux :  
02 31 30 43 16 / 06 87 00 59 84  
c.lamboley@caenlamer.fr  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2024



du 30 avril à fin août 2024



# de janvier à fin août 2024



TRONCON TRAVAUX	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
1 PLACE DE LA GARE ==> RUE DE GRETHEVILLE												
2 RUE JULES OYER												
3 RUE DE GRETHEVILLE ==> RUE ROGER BASTON												
4 RUE ROGER BASTON ==> RUE SAINTE PAIX												
5 RUE SAINTE PAIX ==> RUE DE LA DEMI-LUNE												
FINITIONS TOUTES ZONES ( mobilier, signalisation, ...)												

Remise en double sens de la rue d'auge debut septembre



## A noter :

travaux de plantation à prévoir en novembre-décembre 2024

Ces informations peuvent être amenées à évoluer en fonction des aléas de chantier



# Infos utiles

Horaires de chantier de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Accès piétons aux habitations et commerces garanti pendant la durée des travaux.

Travaux de nuit : nous reviendrons vers vous à ces occasions.

## Circulation et stationnement

Circulation et stationnement des véhicules interdits dans la zone travaux.

- **Accès véhicules aux parkings résidentiels garanti en dehors des horaires de chantier et selon l'avancement. Pour toute nécessité en journée, merci de vous rapprocher du chef de chantier.**
- **La rue d'Auge reste en sens unique**
- **Les stationnements sont neutralisés et rendus au fur et à mesure de l'avancement de chantier.**
- **Remise en double sens de l'intégralité de la rue d'Auge en septembre 2024.**

Merci de respecter la signalisation de chantier et de suivre son évolution.

## Livraisons sur zone de travaux

à privilégier en dehors des horaires de chantier.

Pour toute dérogation, merci de contacter le chef de chantier au préalable.

## Collectes des déchets

Les riverains et commerçants sont invités à déposer leurs déchets aux points de collecte prévus dans le cadre des travaux. Une information complémentaire sera fournie par le service de la collecte des déchets.

## Transports en commun

toutes les modifications sont à retrouver sur le site **twisto.fr**